

## » A lire demain

**MORGES** Les hôpitaux de Nyon et Morges et les soins à domicile de La Côte font le point sur leurs projets communs, en particulier dans le domaine de l'éthique.

## INFOS EXPRESS

## Synergie hospitalière avec Lausanne

**MORGES** Depuis qu'il a été agrandi, le service d'oncologie de l'Hôpital de Morges est en mesure de renforcer ses liens avec son homologue du CHUV. Le service d'oncologie de Morges déménage aujourd'hui dans ses nouveaux locaux. A terme, l'unité pourra offrir jusqu'à 1000 consultations supplémentaires par an. Ce nouveau dispositif offre aux patients des environs la possibilité d'être traités plus près de chez eux. 24

## Nouveaux tuyaux à Saint-Louis

**MORGES** A cause de la densification du quartier de Saint-Louis, il faut rénover les infrastructures souterraines en lien avec l'eau, notamment. Le Conseil communal a voté, la semaine dernière, un crédit de 847 000 francs pour procéder aux travaux. 24

## Plus d'habitants

**SAINT-PREX** Suivant la courbe de croissance économique qui touche son territoire, Saint-Prex a enregistré une augmentation de sa population de 131 personnes en 2008. Le total des habitants atteint ainsi un chiffre de 5224. Parmi les nouveaux arrivants, 61 nouveau-nés sont dénombrés et 318 étrangers. Parmi les 510 départs, on déplore 25 décès. 24

## «On nous a enlevé toute une vie. Pour rien!»

## TANNAY

Mardi soir, le Conseil communal refusait le projet de réaménagement du camping. Installés ici parfois depuis plus de quarante ans, les campeurs avaient pourtant vidé les lieux en vue de ces travaux.

## GILLES BIÉLER

On dirait une décharge. Ou un champ de mines. Les pieds dans l'eau, tout de même. L'été dernier s'y dressait encore une petite vingtaine de mobile homes alors que les haies, joliment taillées, offraient ombre et tranquillité aux occupants des lieux. Eux qui, depuis vingt, trente, voire même quarante-sept ans n'avaient connu pour les beaux jours que le camping de Tannay, installant leur grande caravane pour l'année, aménageant au fil des ans leur lopin de terre comme s'il était à eux.

Seulement voilà, canton (le propriétaire) et commune (l'exploitant) ayant décidé d'interdire mobile homes et résidents permanents sur la parcelle, tous reçoivent en 2005 une résiliation de bail. «Louer une place de camping donne les mêmes droits que lorsqu'on loue une place de parc», explique Nicolas Hasler, membre de l'Association des campeurs de Tannay. Autrement dit, le bail peut être annulé quasiment du jour au lendemain. Seulement là, le poids émotionnel est autrement plus fort que pour un simple garage...

Ainsi, au bout de plusieurs années de procédures, d'abord chez le préfet puis au Tribunal des baux, une convention entre campeurs et commune est signée. «Tout en confirmant la résiliation, la justice a admis le fait que, vu le temps que certains d'entre nous ont passé ici, on ne pouvait pas être éjectés de cette



manière.» Selon l'accord, donc, les campeurs s'engagent à quitter les lieux au 31 octobre 2008 pour laisser le temps à la commune de les remettre en état. «On est censé pouvoir revenir, à la saison (ndlr: fin mars à fin octobre) et uniquement avec des caravanes, dès le 21 mars», explique Jacqueline Hasler, fidèle au camping depuis trente-cinq ans.

## Refus démocratique

Seulement voilà, mardi soir, le Conseil communal balayait le crédit de réaménagement de 330 000 francs que lui proposait la Municipalité. Non sans donner l'impression que personne ici n'avait réellement envie de revoir un campeur au bord du lac. «C'est vrai qu'on a entendu passablement de remarques au ras des pâquerettes, convient le municipal Patrick Simon. Mais on peut également penser que les conseillers préfèrent attendre de voir comment évoluera l'avenir du port (lire ci-contre) avant de se prononcer sur le camping. Cela dit, l'Etat veut une telle structure sur sa parcelle, on va donc procéder à de maigres interventions pour redonner à cet endroit un visage décent...»

Du côté des campeurs, on n'y croit pas trop. Et l'on fourbit déjà ses armes. «Depuis des années, on nous promet de rafraîchir les



**ÉCŒURÉS** Jacqueline Hasler (à d.), Willy et Rolande Niederhauser ont retrouvé hier «leur» camping. Pendant des décennies, ils l'avaient dorloté, plantant des arbres, installant l'électricité. Aujourd'hui laissée à l'abandon, la place ne ressemble plus à rien. TANNAY, LE 11 FÉVRIER 2009

infrastructures, s'indigne Jacqueline Hasler. Or, en près de cinquante ans, on a tout au plus obtenu une douche et des toilettes. Le reste, à commencer par l'électricité, on l'a installé à nos frais...» Et Patrick Simon d'admettre: «On a trop attendu, c'est vrai. Comme pour un rendez-vous chez le dentiste, il a fallu que ça fasse vraiment mal pour qu'on réagisse. Et c'est effectivement rarement la bonne solution...»

Un retard pour le moins malsain... «On nous a enlevé toute une vie, regrette, au bord des larmes, Rolande Niederhauser. Certains d'entre nous n'ont même pas réussi à revendre leur mobile-home et ont dû le démolir eux-mêmes, sur place. Quant à moi, j'en ai fait une dépression... Tout cela est révoltant!» ■

## Le port refait surface

C'était en mars 2005. Par 26 non contre 17 oui, le Conseil communal de Mies enterrait le projet de port commun avec sa voisine de Tannay. C'était compter sans la volonté des autorités tannayroliques, dont le Conseil avait accepté le projet. Mardi soir, elles présentaient en effet une demande de crédit de 150 000 francs pour l'étude d'un nouveau plan partiel d'affectation au Torry. Le but? Réaliser en solo l'infrastructure. Certes, la surface disponible serait alors moins grande, mais le nombre de places, identique.

Et la réponse de l'organe délibérant fut on ne peut plus claire, ce dernier acceptant le

crédit à l'unanimité moins une abstention. Non sans regretter qu'il faille recommencer l'entier des études alors qu'elles avaient déjà été menées quelques années auparavant.

Doté de 260 places, le port pourrait donc sortir de l'eau d'ici à cinq ans. «Nous préférons rester prudents sur les délais, note le municipal en charge du dossier Bertrand Bory. Il faudra compter deux ans environ pour les études, puis plusieurs années pour la réalisation...» Une concrétisation qui sera le fait de la Coopérative du port du Torry, celle-là même qui était à l'origine du premier projet. G. B.

## Le débat public sur le référendum n'a de loin pas fait toute la lumière

## BASSINS

Mardi soir, comité référendaire et Municipalité ont croisé leurs arguments et ont répondu aux nombreuses questions du public. Votation le 8 mars.

Faut-il que la commune de Bassins, pour un montant de 660 000 francs, achète la chaufferie à bois appartenant à la SA de la piscine? C'est la proposition de la Municipalité, que le Conseil communal a avalisée le 9 décembre dernier. Un référendum s'oppose à cette décision, jugeant notamment que cet argent devrait être investi ailleurs. Le fait que la commune détienne 80% des parts dans la SA de la piscine embrouille la situation.

Actuellement, la SA en question achète des plaquettes de bois à la commune, chauffe son eau et ses locaux, et revend de l'énergie à cette même commune pour chauffer l'école et des logements voisins.

La Municipalité estime qu'elle doit pouvoir maîtriser la production d'énergie depuis la forêt jusqu'au consommateur. «L'achat de la chaufferie nous assure que son approvisionne-

ment se fera bien avec les ressources de nos forêts et non pas avec des pellets provenant d'ailleurs», argumente-t-elle.

Ce à quoi les référendaires répondent qu'il n'y a pas de risque puisque deux administrateurs de la SA sur trois représentent la commune. La Municipalité insiste: «La gestion de la filière serait facilitée.»

Jusqu'à là, les enjeux restent assez clairs. La question se complique au moment d'aborder les aspects purement financiers. La Municipalité garantit qu'elle en ressortira gagnante.

Mais alors, la SA, donc la commune, perdra des avantages, rétorquent les partisans du référendum, convaincus que ce n'est ni le moment ni dans cet objet qu'il faut dépenser la réserve communale (420 000 francs, le reste sera emprunté). «Au contraire, argumente encore le syndic Didier Lohri, grâce à la péréquation, cette dette nous vaudra une ristourne de 90 000 francs du canton». Une bonne part du public est restée sur sa faim. Les perplexes iront-ils voter? Réponse le 8 mars. YVES MERZ



Le syndic Didier Lohri, debout, et trois membres du comité référendaire au premier plan, lors du débat mardi soir à Bassins.

## La scène du Funambule offre un nouveau tremplin aux jeunes artistes

## NYON

Eliane Dambre met son petit théâtre à disposition pour lancer de jeunes groupes. Tous les vendredis soir, avec un concours à la clé.

«La Scène est à vous» arrive comme un cadeau de la Saint-Valentin pour les jeunes artistes qui désirent faire leurs premiers pas sur les planches. Demain, les trois premiers se produiront aux ateliers-théâtre du Funambule. «Ce qui est le plus difficile, pour ceux qui débutent, c'est de trouver une scène leur permettant de se produire en concert. J'ai la chance d'avoir un joli petit théâtre, l'infrastructure adéquate, donc avec «La Scène est à vous», je peux offrir cette possibilité. J'attends les groupes locaux, de Suisse romande voire de plus loin», explique la dynamique Eliane Dambre, maîtresse des lieux.

## Des vendredis ouverts

Le concept consiste à offrir 40 minutes de scène à trois groupes, chaque vendredi soir. Ces derniers auront été sélectionnés sur dossier et démo parvenus au théâtre. Le public ainsi que deux personnalités du monde du spectacle éliront le



Classe au Théâtre du Funambule avec Joëlle Matthey, Nicolas Hafner, professeur, et le musicien Julien Haenggeli.

groupe de la soirée. Une finale se déroulera en juin prochain. A la clé, une soirée au Funambule, avec enregistrement live du concert et le tirage de 50 DVD.

Ce concept reste dans la philosophie de l'association du Funambule, qui est de soutenir et aider les jeunes à s'épanouir par la musique. «Depuis 2001, une centaine d'entre eux sont sortis des ateliers du Funambule avec une expérience d'auteur-compositeur-interprète. Mais le plus dur est de se faire connaître. Je veux que ces vendredis soient accueillants et ouvert à tous.

L'entrée est de 10 francs avec une boisson comprise. La soirée débutera à 18 h 30 par un apéritif-jam où n'importe quel autre musicien ou chanteur pourra monter sur scène, jusqu'au début des concerts», ajoute Eliane Dambre qui ne cesse de se battre pour récolter des fonds pour faire aller de l'avant son association. Sans oublier que le Funambule propose également une saison artistique.

EUGENIA KUMMER

Infos: www.funambule.ch ou 022 361 70 34